Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 75 (2000)

Artikel: La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-

C.): texte

Autor: Steiner, Lucie / Menna, François / Brunetti, Caroline

Kapitel: VII: Les squelettes : approche archéologique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835827

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VII. LES SQUELETTES: APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE

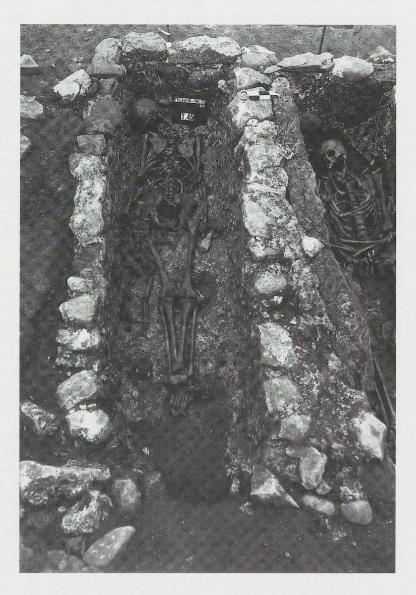


Fig. 163. Adulte masculin allongé sur le ventre et enfant de 15 à 18 mois inhumés simultanément dans le coffre de pierre T45.

VII. LES SQUELETTES: APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE

Répartition des individus par âge et par sexe

L'étude anthropologique menée par Geneviève Perréard Lopreno expose en détail la structure démographique de chacun des secteurs fouillés à la rue des Philosophes (pp. 225-233). Tout en utilisant ses déterminations, nous nous intéresserons ici uniquement à l'organisation spatiale de la nécropole en fonction des âges et des sexes.

On observe en premier lieu que la répartition des adultes ne montre aucune forme de sectorisation en relation avec le sexe des individus, que l'on considère chaque phase séparément ou l'ensemble, toutes phases confondues (fig. 164). En revanche, les sépultures des individus immatures sont souvent proches les unes des autres (fig. 165). Cette répartition particulière des enfants et adolescents doit être soulignée, d'autant plus qu'ils sont largement sous-représentés par rapport aux adultes, comme dans la plupart des nécropoles régionales contemporaines (cf. p. 231). Si l'on examine ces ensembles séparément en fonction des différentes phases d'utilisation de la nécropole (A, A-B, B, B-C et C), on s'aperçoit qu'ils peuvent être mis en évidence principalement pour les phases A et C.

Plusieurs groupes de sépultures d'immatures de la phase A sont présents au nord, au centre et au sud du secteur des Philosophes 7. Dans la partie centrale, il faut sans doute considérer que plusieurs individus immatures de phase indéterminée peuvent également faire partie de ces ensembles. Pour cette zone de la nécropole, on relèvera encore le nombre élevé des adolescents dans la partie est, sépultures qui sont malheureusement pour la plupart de phase indéterminée. Il faut signaler cependant que la mortalité des jeunes adultes de la phase A est particulièrement élévée dans ce secteur (cf. pp. 229-230).

Parmi les sépultures d'immatures découvertes aux Philosophes 21, 3, groupées au sud-ouest, sont clairement datées de la phase A. Il faut rappeler cependant que cette partie de la nécropole ne semble avoir été utilisée que durant cette première période. Les sépultures de phase indéterminée proches de T305, au sud-ouest, forment donc probablement un groupe contemporain. La proportion des enfants, des adolescents et des jeunes adultes est en outre particulièrement élevée dans l'ensemble de ce secteur, ce qui, avec d'autres caractéristiques sur lesquelles nous re-

viendrons, en fait une zone un peu particulière de la nécropole (cf. p. 313).

Les individus immatures de la phase C, attestés uniquement aux Philosophes 13, sont pour la plupart rassemblés au centre de cette parcelle, qu'il s'agisse de squelettes en place ou d'ossements en réduction. Ces regroupements sont particulièrement manifestes lorsqu'ils sont comparés à la répartition générale des tombes de cette période (fig. 162). Le mélange entre adultes et enfants est d'autre part clairement illustré par leur présence simultanée dans la plupart des coffrages en matériaux non périssables où sont inhumés des enfants (fig. 163)¹.

Il est plus difficile de déterminer la répartition des individus immatures durant la phase B, en premier lieu en raison de leur effectif très faible, résultant principalement de la difficulté d'attribuer des tombes à cette période. Si les tombes T32 et T48, au nord des Philosophes 13, pourraient former un groupe avec T51 (phase B-C), les enfants et adolescents des phases B et B-C apparaissent isolés dans le secteur des Philosophes 7.

La répartition des enfants et des adolescents n'est donc pas aléatoire sur l'ensemble de la nécropole. On ne peut cependant parler de secteurs réservés aux immatures, puisque les zones où sont inhumés les jeunes individus sont également occupées par des adultes des deux sexes². Ce rapprochement entre adultes et enfants a été observé dans d'autres nécropoles de l'ancien royaume burgonde, par exemple à Sézegnin (GE), à Genolier (VD) et à Curtil-sous-Burnand (Sâone-et-Loire)³. Ce type de répartition suggère que l'on a cherché à rassembler les membres d'une même famille. Dans certaines nécropoles on observe cependant, comme à Yverdon, que les individus immatures se répartissent non pas de manière égale dans toute l'aire funéraire, mais de préférence dans certaines zones⁴. Faut-il déduire de cette constatation que certaines familles n'enterraient pas leurs enfants dans la nécropole, ou du moins pas avant un certain âge, mais que ces derniers étaient inhumés soit ailleurs, soit dans des secteurs réservés qui n'auraient pas (encore) été mis au jour? Nous n'avons malheureusement aucune réponse à ces interrogations, qui mériteraient une étude approfondie englobant un grand nombre de nécropoles⁵.

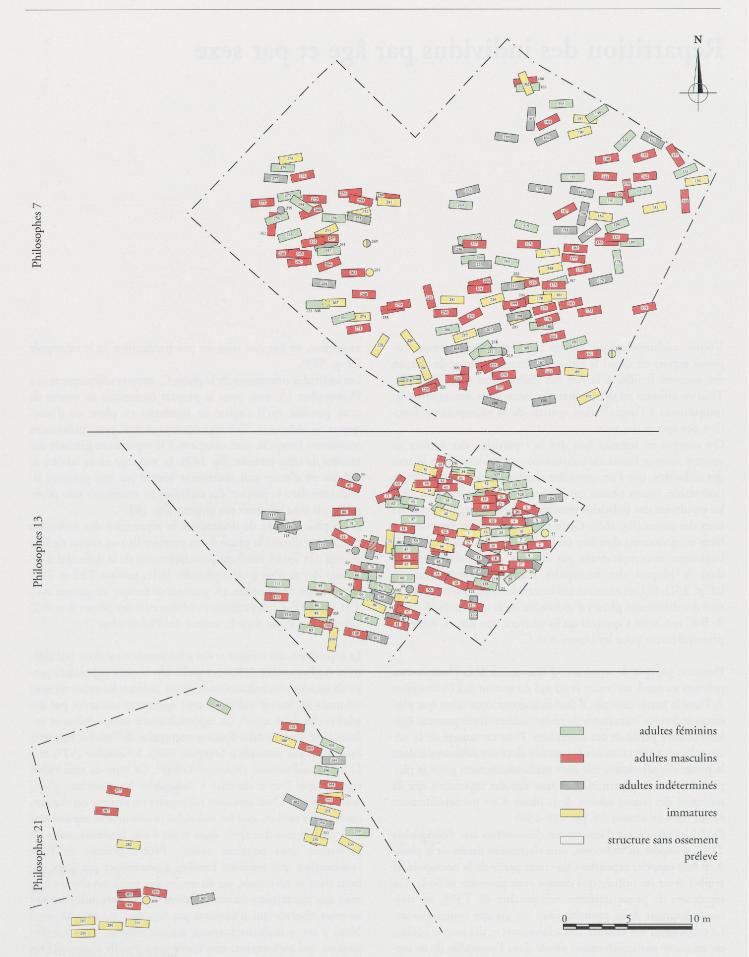
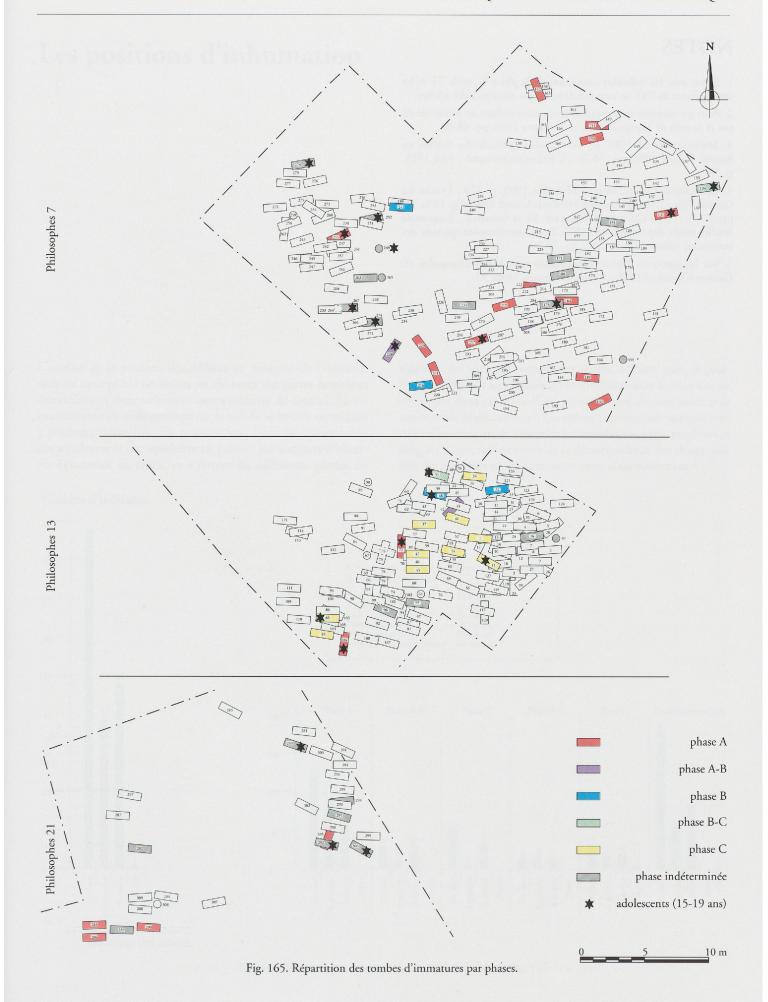


Fig. 164. Répartition des individus (sans les réductions) en fonction des âges et des sexes.



NOTES

- 1. Parmi tous les individus immatures de la phase C, seuls T1 et les deux enfants de T41 ne sont pas directement associés à des adultes.
- 2. Pour un exemple de séparation nette entre enfants de moins de 10 ans et le reste de la populations, cf. Depierre 1991, pp. 68-69.
- 3. Sézegnin: Privati 1983, p. 34; Genolier (période des tombes en fosses): Steiner 1993, pp. 78-79 ; Curtil-sous-Burnand : Ajot 1985, p. 30.
- 4. Cf. Beaune: Castex/Depierre/Maureille 1995, p. 170; Doubs, La Grande Oye: Urlacher/Passard/Manfredi-Gizard 1998, fig. 10 et 11, pp. 31-32; Nyon Clémenty: Klausener, M. et Steiner, L., Rapport de fouilles inédit déposé aux MHAVD, Lausanne; Genolier (période des tombes en dalles): Steiner 1993, pp. 78-79.
- 5. Sur les questions liées à l'organisation spatiale des nécropoles, cf. Garnotel/Raynaud 1996; cf. aussi ci-dessous, chap. XI.

Les positions d'inhumation

L'analyse de la position des défunts au moment de l'inhumation est susceptible de mettre en évidence des gestes funéraires déterminés et éventuellement une évolution de ceux-ci. La reconnaissance de cette position sur le terrain se heurte cependant à plusieurs difficultés. En premier lieu, l'état de conservation des sépultures et des squelettes ne permet pas toujours d'observer l'ensemble du corps, et *a fortiori* les différentes parties du

Positions des crânes

squelette les unes par rapport aux autres. D'autre part, la position du corps est susceptible de se modifier entre le moment de son dépôt dans un cercueil ou un autre type de contenant et le moment de sa découverte¹. Les crânes peuvent par exemple basculer d'un côté ou de l'autre et les membres supérieurs glisser le long du corps, soit au cours de la décomposition des chairs, soit lors du transport ou de la mise en terre d'un contenant.²

Nombre d'individus 174 individus en place sur 309 ont été pris en compte. Ils se répartissent comme suit: Dans la phase A Dans la phase A-B 54 sur 84 14 sur 26 70 Dans la phase B Dans la phase B-C Dans la phase C 18 sur 25 8 sur 10 15 sur 28 Dans la phase indéterminée : 65 sur 136 Phase B-C Phase C Phase indéterminée 39 40 40 20 20 10 A droite A droite A gauche A droite A droite A droite

Fig. 166. Les positions des crânes attestées dans la nécropole.

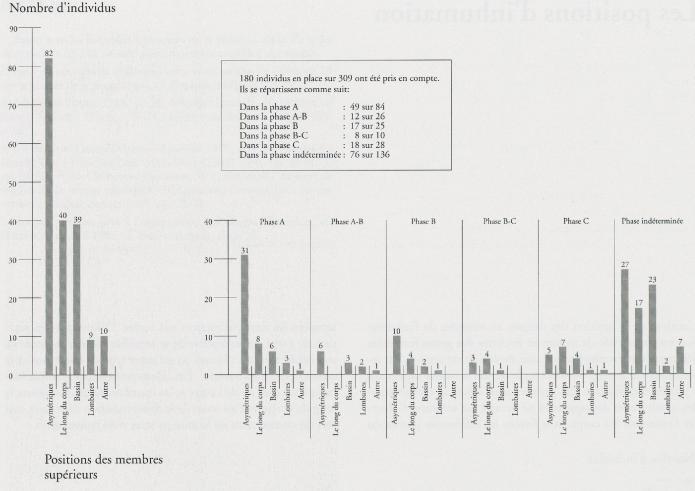


Fig. 167. Les positions des membres supérieurs attestées dans la nécropole.

Dans le cadre de cette analyse, seules les positions des crânes et des membres supérieurs ont été prises en compte, dans la mesure où elles sont le plus susceptibles de présenter des variations au cours du temps. Sur les 309 individus au moins partiellement en place, 174 (56%) pour la position des crânes et 180 (58%) pour celle des membres supérieurs ont pu être pris en compte. Les données obtenues sont présentées dans deux graphiques (fig. 166 et 167).

Il faut relever que la grande majorité des défunts, comme dans toutes les nécropoles contemporaines, sont inhumés en décubitus dorsal. Un seul individu se trouvait face contre terre (T45A; fig. 163), et deux autres étaient inhumés en décubitus latéral (T183, T189). Ces trois sépultures représentent des cas exceptionnels, qui ne forment pas un groupe cohérent ni d'un point de vue anthropologique, ni d'un point de vue archéologique³.

L'examen de la position des crânes montre qu'ils sont le plus souvent de face (dans 49% des cas). Lorsqu'ils sont placés sur le côté, ils sont plus volontiers tournés à droite qu'à gauche, sauf durant la phase A où l'on constate la tendance inverse. On retrouve un nombre plus élevé de crânes tournés à droite dans la plupart des nécropoles contemporaines de la région, notamment à Sézegnin (GE), Dully (VD), Genolier (VD), Soyria (Jura) et Roissard (Isère)⁴. La tête est beaucoup plus rarement tournée à gauche, sauf à La Tour-de-Peilz (VD)⁵.

Les membres supérieurs sont, dans presque la moitié des cas (45%), disposés de manière asymétrique. Ce terme recouvre une grande variété de situations, combinant les positions observées pour les bras et avant-bras symétriques. Ces derniers sont assez fréquemment tendus le long du corps ou ramenés sur le bassin. Ils sont en revanche rarement repliés au niveau des lombaires. Les autres dispositions (avant-bras repliés sur la cage thoracique, rejetés derrière la tête, etc.) représentent des cas particuliers, que nous évoquerons à propos de leur répartition (cf. ci-dessous). La prépondérance des dispositions asymétriques, marquée surtout durant la phase A, indique qu'il n'y avait pas de position préférentielle des membres supérieurs dans la nécropole du Pré de la Cure. Si l'on observe que les avant-bras sont plus volontiers tendus le long du corps durant les phases B-C et C, la faiblesse des effectifs nous interdit d'interpréter ce phénomène comme une régularisation des pratiques funéraires. Cette absence d'une position préférentielle des membres supérieurs contraste avec ce que l'on observe dans plusieurs nécropoles de la région: ils sont ainsi en majorité fléchis en avant du bassin à Dully, Sézegnin, Monnet-la-Ville (Jura), Roissard et Curtil-sous-Burnand (Sâone-et-Loire)6. En revanche, à Genolier et à Nyon «Clémenty», les membres supérieurs sont parallèles à l'axe du corps à une forte majorité, quel que soit le type de tombe⁷.

La répartition spatiale des différentes positions des crânes et des membres supérieurs ne révèle aucun regroupement particulier, sauf dans le secteur des Philosophes 21. Plusieurs individus ont ici des positions très atypiques (fig. 168 et 261), avec les membres supérieurs repliés, voire ramenés au travers de la cage thoracique, ou encore tendus derrière le crâne (cf. par ex. T295, T298) et les membres inférieurs repliés ou fléchis sur le côté (cf. par ex. T281, T293, T298, T303). Les trois individus de la tombe T309 (fig. 492 à 495), inhumés simultanément, illustrent bien ce phénomène: leurs positions sont si peu soignées qu'ils semblent avoir été jetés plutôt que déposés dans la fosse. On observe ainsi une nouvelle particularité de ce secteur, qui s'ajoute à celles relevées précédemment (fréquence des inhumations en pleine terre, nombre particulièrement élevé des enfants et adolescents), et sur lesquelles nous reviendrons (cf. p. 313). Enfin, l'analyse de la disposition des squelettes ne révèle aucune corrélation entre la position des membres supérieurs et celle du crâne. On ne peut pas non plus mettre en relation la position des corps avec le type des sépultures, ni avec le sexe et/ou l'âge des individus.



Fig. 168. Positions inhabituelles observées dans le secteur des Philosophes 21 (T293 et T295).

NOTES

- 1. Duday *et al.* 1990, pp. 33-34; Duday 1995, p. 38-41; Fabre/Mariéthoz/Steiner 1997, pp. 34-37.
- 2. Le transport de cadavres déjà placés dans leur cercueil ouvert est attesté notamment par Dynamius, patrice de Provence au VII^e siècle, à propos des funérailles d'une jeune fille et de Maxime, saint évêque de Riez, au milieu du V^e siècle: *Une toute jeune fille appelée Decima était portée morte vers sa tombe: le cadavre était déjà placé dans le cercueil, mais le couvercle n'était pas encore fermé. Dès que les porteurs entendaient les voix de ceux qui chantaient les psaumes et de ceux qui suivaient le corps sacré du bienheureux évêque, ils demandèrent avec des larmes que le cercueil, que ceux-là portaient, soit transporté au-dessus du corps de la jeune fille (...). Migne, Patrologie latine, <i>Dynamii Patricii Vita S. Maximi*, LXXX, col. 39, § 14. Traduction J. Favrod, à qui nous adressons nos remerciements pour nous avoir signalé ce texte.
- 3. T45A est un jeune homme inhumé sur le ventre dans un coffre de murets et de dalles accolé à deux autres sépultures du même type (T46 et T47); il est accompagné d'un enfant inhumé simultanément sur le dos; un cas similaire a été observé dans la tombe T516 de Sézegnin: Privati 1983, pl. 23.4. L'individu de T183 est un jeune homme inhumé sur le côté gauche dans un coffrage non cloué (phase indétermi-

- née). L'individu de T189, inhumé immédiatement à l'est du précédent, est un bébé ayant le tronc en décubitus latéral droit; le type et la phase de cette tombe n'ont pu être déterminés.
- 4. Privati 1983, pp. 24-40; Menna 1993, p. 88; Steiner 1993, p. 56; Pétrequin *et al.* 1980, pp. 198-199; Colardelle 1983, p. 40.
- 5. Renseignement aimablement fourni par M. Klausener, MHAVD, que nous remercions chaleureusement.
- 6. Menna 1993, pp. 89-90 ; Privati 1983, pp. 24-40 ; MercierMercier-Rolland 1974, p. 26 ; Colardelle 1983, p. 40 ; Ajot 1985, p. 30, fig. 20.
- 7. Steiner 1993, pp. 57 et 61; Auberson 1987, p. 97, fig. 3.

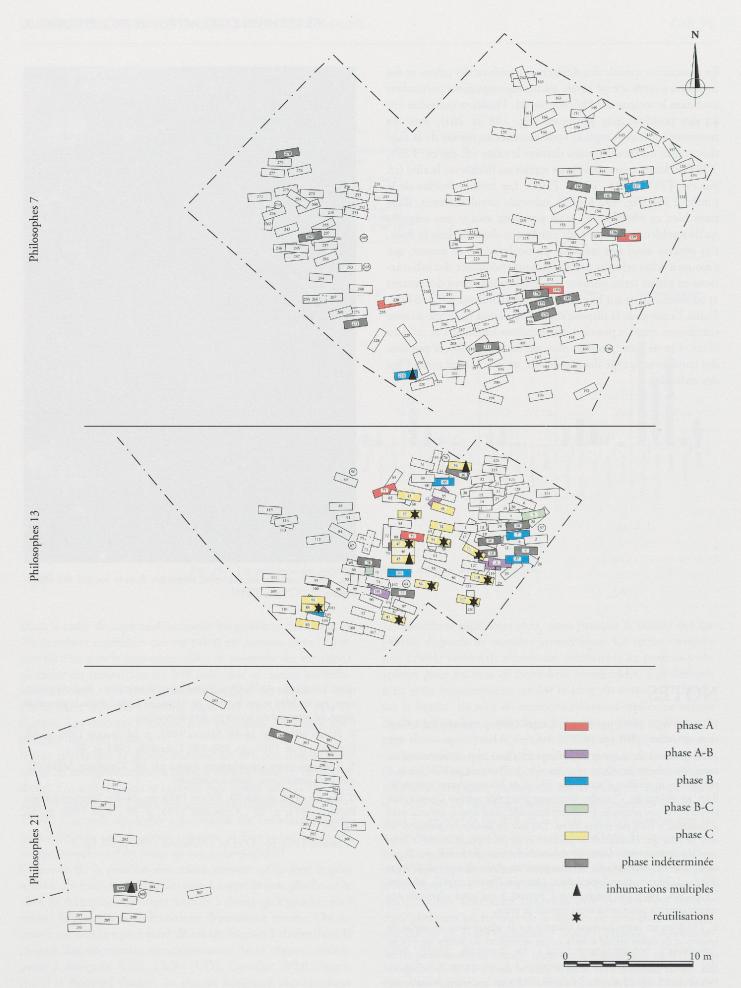


Fig. 169. Répartition des tombes contenant des réductions et/ou des inhumations multiples.

Les manipulations d'ossements, les réutilisations de tombes et les inhumations multiples

La grande majorité des tombes fouillées à la rue des Philosophes sont des sépultures individuelles. Cependant, 52 de ces 301 tombes (17%) contenaient des groupes d'ossements – appelés «réductions» – en plus des squelettes en place¹. Le terme de réduction désigne des groupes d'os plus ou moins organisés, volontairement déposés dans les sépultures. Il s'oppose à celui de «vrac», qui désigne des ossements épars, parvenus par hasard dans le remplissage des tombes².

Nous avons distingué deux types de réductions³. Le premier regroupe les ensembles d'os extraits de sépultures coupées par une autre et déposés dans la nouvelle tombe: il s'agit ici de manipulations d'ossements effectuées au hasard des recoupements (fig. 258). Le second type concerne les os d'un premier occupant rassemblés et rangés dans une partie de la sépulture pour laisser de la place à un nouveau corps; ce type constitue une forme d'inhumations multiples (fig. 171 et 172).

Les réductions des deux types sont particulièrement fréquentes aux Philosophes 13 (fig. 169), d'une part à cause de la plus forte densité des inhumations, d'autre part en raison de la réutilisation des coffrages en matériaux non périssables, tous situés dans ce secteur. Cette dernière constatation explique également le plus grand nombre de réductions dans les tombes de la phase C que dans celles des périodes précédentes.

Les réductions issues de manipulations d'ossements

Le premier type de réduction est de loin le plus fréquent, puisqu'il concerne 43 sépultures et 50 individus au total. Les ossements retirés de leur sépulture d'origine ont été déposés le plus souvent dans la fosse de la nouvelle sépulture mais à l'extérieur du contenant — lorsqu'il est possible de le déterminer (fig. 170). Dans la majorité des cas, ils sont situés contre les longs côtés. A de rares exceptions, ils se trouvent sous ou/et sur le contenant (cf. par ex. T71, fig. 69, 70 et 371). Les os en réduction découverts sous le squelette de T211, soigneusement disposés et occupant un espace restreint clairement délimité (fig. 173), pourraient avoir été déposés dans un coffret de bois⁴.

Parmi les individus en réduction, 24 ont pu être réattribués à des squelettes encore partiellement en place ou à d'autres individus en réduction en confrontant les données de terrain et les recherches en laboratoire (cf. p. 225). Cinq autres réductions proviennent de tombes entièrement détruites, pour lesquelles une bonne partie des os ont été regroupés et conservés séparément⁵. On peut signaler notamment la tombe T52 (fig. 358), où presque tous les os d'un individu ont été soigneusement rassemblés et déposés dans une petite fosse située sous les pieds d'un second squelette. Dans ce cas, on peut se demander si l'inhumation d'un deuxième corps au même endroit est véritablement fortuite, ou si elle résulte d'une volonté délibérée.

Deux autres situations sont plus étonnantes: dans T139 et T278, les os du squelette en place et ceux de la réduction appartiennent au même individu. Si la réduction de T139 résulte bien d'un recoupement fortuit, en revanche les os n'ont pas été déposés dans la nouvelle tombe, mais sur la cage thoracique du même squelette (fig. 404). T278 représente un cas plus mystérieux. Des os des mains et des pieds d'un adolescent ont en effet été découverts sous le fond du coffre de tuiles dans lequel il est inhumé (fig. 470). Il faut sans doute attribuer ce déplacement à l'action d'un petit animal.

On peut signaler encore le cas exceptionnel de RT190, où des ossements appartenant à trois individus incomplets (deux adultes et un enfant), qu'on ne peut rattacher à aucun squelette encore partiellement en place, ont été déposés pêle-mêle dans une fosse circulaire (fig. 174). Il s'agit du seul cas, dans l'ensemble de la nécropole, où une réduction n'a pas un lien direct avec une autre sépulture.

Le nombre d'individus découverts dans des réductions provenant de manipulations d'ossements est relativement faible, puisqu'il ne représente que 14% de l'ensemble (fig. 175). L'examen du tableau indique en outre qu'il n'y a pas de préférence liée au sexe et/ou à l'âge des défunts.

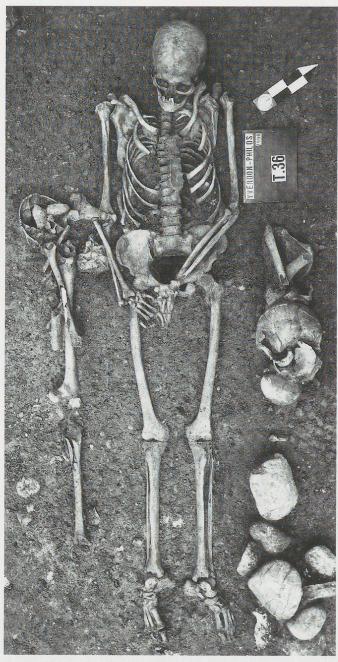


Fig. 170. Ossements déposés en réduction sur les deux côtés du coffrage non cloué T36.

Les réductions issues de réutilisations de tombes

Le second type de réductions résulte de la réutilisation de certaines sépultures, en l'occurrence, dans la nécropole du Pré de la Cure, des coffrages en matériaux non périssables de la phase C. Neuf des 25 tombes de ce type contiennent en effet des groupes d'ossements supplémentaires, regroupant au total 13 individus (fig. 169). Ces réductions se trouvent le plus souvent à l'intérieur des coffrages, à l'exception de RT81, déposée sur le couvercle de la tombe. Les ossements sont généralement déposés le long des parois latérales (cf. par ex. T47, fig. 354), mais les crânes sont souvent déposés à proximité de ceux des individus en place (cf. T56, T37, T47, T117 et T118). On peut relever deux dispositions particulières:

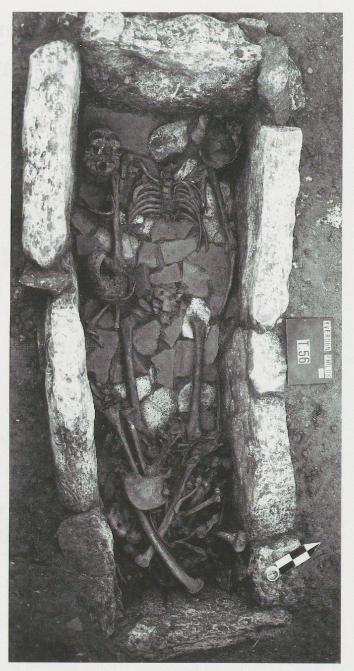


Fig. 171. Réduction déposée en avant des membres inférieurs du dernier inhumé de T56. Seuls les crânes des deux individus réduits se trouvent encore dans la partie supérieure de la tombe.

- Dans T56, 2 squelettes presque complets ont été rassemblés et déposés en avant des jambes du dernier inhumé, alors que les crânes ont été placés non loin du crâne de l'individu en place (fig. 171). Cette situation implique que tous les os ont été retirés de la sépulture avant d'être réenfouis, et non pas simplement rassemblés et repoussés dans une partie du coffrage.
- L'intérieur de T85 a été transformé pour permettre l'inhumation d'un enfant (fig. 172). Les restes du premier occupant, un homme, ont alors été réduits à l'extrémité ouest de la tombe et séparés du dernier inhumé par deux petites dalles verticales disposées transversalement.



Fig. 172. Ossements rassemblés dans la partie supérieure de T85, dans un compartiment séparé du reste de la tombe par deux dalles verticales.

Les réutilisations de tombes doivent sans doute être interprétées comme la volonté délibérée de réunir plusieurs individus après leur décès. Nous savons par les canons des conciles mérovingiens que ces réutilisations étaient devenues monnaie courante, malgré leur interdiction répétée. Le concile de Mâcon, tenu en 585, condamne toujours cette pratique, avec toutefois une adaptation de taille:

Beaucoup de gens ouvrent les tombeaux et y déposent leurs propres défunts sur des corps non encore décomposés. Il est impie d'usurper un lieu sacré consacré aux morts sans la volonté des ayants droit. Il est, à l'avenir, interdit de le faire. Si on le fait, les corps surimposés devront, selon l'autorité des lois, être rejetés de ces mêmes tombeaux⁶.

La mention «sans la volonté des ayants droit» implique que cette pratique n'est autorisée que sous certaines conditions.

L'hypothèse la plus vraisemblable est que les ayants droit sont les membres de la même famille. C'est du moins ce que suggèrent deux passages du *Gloria confessorum* de Grégoire de Tours. Le premier concerne l'évêque d'Autun Réticius, dont la femme avait demandé qu'il soit inhumé dans la même sépulture qu'elle⁷. Lors des funérailles de l'ecclésiastique, les ossements de son épouse furent rassemblés dans un coin de la tombe. Le second passage raconte l'inhumation de l'épouse d'Hilarius à côté de son mari, un descendant de nobles gallo-romains, une année après le décès de celui-ci⁸. Ces deux événements sont magnifiés par l'intervention de phénomènes miraculeux, et Grégoire insiste sur la piété des protagonistes. Les réutilisations de sépultures semblent donc bien être autorisées lorsque des liens familiaux rapprochent les défunts.

Au Pré de la Cure, aucune association préférentielle entre individus des différentes classes d'âges et/ou des deux sexes – par exemple hommes et femmes ou femmes et enfants – ne peut

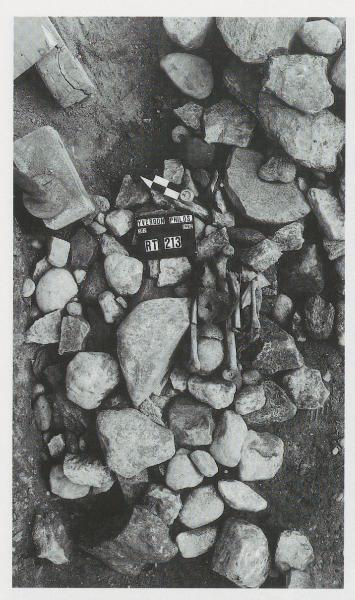


Fig. 173. Ossements en réduction découverts sous le squelette de T211. La disposition régulière des os évoque la présence d'un aménagement en bois.

être mise en évidence (fig. 176). Pratiquement toutes les combinaisons sont présentes, évoquant justement la réunion de membres d'une même famille, au sens large du terme. L'analyse des caractères discrets n'a malheureusement pas permis de confirmer l'existence de liens de parenté entre ces individus (cf. pp. 240-242).

Les inhumations multiples

La volonté de regrouper plusieurs individus se manifeste sous d'autres formes encore dans le secteur des Philosophes 13, toujours dans des coffrages en matériaux non périssables de la phase C. Nous avons déjà signalé les sépultures accolées, dont la construction peut être contemporaine (T14-T15, T85-86) ou non (T45, T46 et T47)⁹. Il faut rappeler aussi l'inhumation simultanée de deux individus, un homme en position ventrale et un jeune enfant, dans la tombe T45 (fig. 163)¹⁰. Mentionnons

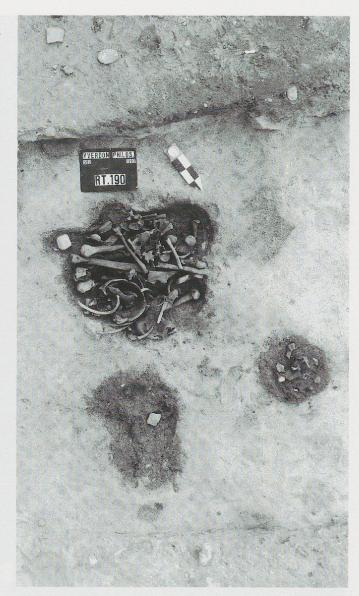


Fig. 174. RT 190. Ossements de trois individus distincts déposés dans une petite fosse.

encore le coffrage de bois hourdi au mortier T34, dans lequel 3 inhumations successives – 1 enfant et 2 femmes – ont été pratiquées. Bien que la tombe soit passablement perturbée, on observe clairement que les corps sont superposés et qu'il n'y a vraisemblablement pas eu de réduction d'ossements (fig. 345). La superposition des inhumations est peu fréquente dans les nécropoles contemporaines: on peut signaler par exemple un cas à Genolier (VD), 3 autres à Sézegnin (GE)et quelques sépultures de Curtil-sous-Burnand (Sâone-et-Loire)¹¹. Plusieurs cas de superpositions sont connus à La Tour-de-Peilz (VD), Clos d'Aubonne, mais il s'agit vraisemblablement de sépultures un peu plus tardives¹².

Toutes les situations que nous avons évoquées – réutilisations de tombes avec ou sans réductions, coffrages accolés – suggèrent un fonctionnement de la nécropole par groupes distincts, que l'on pourrait imaginer comme de petites concessions, reflétant vraisemblablement des liens familiaux¹³.

La tombe T309 (fig. 57) illustre sans doute un phénomène bien

	Immatures	Adultes Ind.	Hommes	Femmes	Total
Réductions liées à des manipulations d'ossements					
Nbre d'individus en réduction	8	9	22	11	50
Total des individus	80	67	135	81	363
Pourcentage des individus en réduction	10%	13%	16%	14%	14%
Réductions liées à des réutilisations					
Nbre d'individus en réduction	3	3	4	3	13
Total des individus	80	67	135	81	363
Pourcentage des individus en réduction	4%	5%	3%	4%	4%
Ensemble des réductions					
Nbre d'individus en réduction	11	12	26	14	63
Total des individus	80	67	135	81	363
Pourcentage des individus en réduction	14%	18%	19%	18%	18%

Fig. 175. Nombre et pourcentage des individus découverts dans des réductions.

N° tombe	Individus en place	Réductions
37	1 femme	1 enfant, 1 homme, 1 femme
118	1 femme	1 adulte de sexe ind.
47	1 homme	1 enfant
56	1 homme	2 femmes
81	1 homme	1 homme, 1 adulte de sexe ind.
117	1 homme	1 homme
11	1 adulte de sexe ind.	1 adolescent
54	1 enfant	1 adulte de sexe ind.
85	1 enfant	1 homme

Fig. 176. Les associations d'individus dans les coffrages en matériaux non périssables.

différent. Cette sépulture regroupe 3 individus masculins, enfouis simultanément dans la même fosse, qui fut immédiatement comblée. Deux de ces hommes ont entre 20 et 30 ans, et tous trois portent des traces de coups qui ont causé leur décès. Leurs positions, très inhabituelles, évoquent une inhumation rapide, sans grand soin. Cette sépulture se trouve en outre dans le secteur des Philosophes 21, dont nous avons souligné les particularités à plusieurs reprises. Nous reviendrons plus bas sur l'interprétation de cette sépulture et de l'ensemble de ce secteur (cf. p. 313).

Enfin, la tombe T216 de type indéterminé pourrait également avoir contenu deux individus, une femme et un enfant. Les perturbations importantes qui l'ont en grande partie détruite nous empêchent toutefois de préciser la chronologie des dépôts.

NOTES

- 1. Au total, 63 individus ont été identifiés dans ces ensembles.
- 2. Dans le catalogue, nous désignons également par les lettres RT quelques structures dans lesquelles nous n'avons retrouvé aucun ossement en place: RT249, RT265. Il s'agit cependant de sépultures complètement détruites, qui ne correspondent en rien aux réductions décrites dans ce chapitre, et qui n'ont par conséquent pas été prises en compte.
- 3. Cf. Duday *et al.* 1991, pp. 44-46; Duday 1995, pp. 53-55; Fabre/Mariéthoz/Steiner 1997, pp. 47-51.
- 4. Une réduction déposée dans un coffret de bois se trouve dans la tombe S69 de la nécropole de la Grande Oye à Doubs : Urlacher/Passard/Manfredi-Gizard 1998, p. 47, fig. 36.
- 5. T52, T60, T176, T178, T271.
- 6. Concilium Matisconense a. 585, XVII, M. G. H. Concilia aevi merovingici, sect. III, t. I, p. 171. Traduction J. Favrod, à qui nous adressons nos remerciements pour nous avoir signalé ce texte et les deux suivants
- 7. Van Dam (éd.) 1988, n° 74, pp. 77-78.
- 8. Van Dam (éd.) 1988, n° 41, pp. 53-54.
- 9. Cf. pp. 80-81.
- 10. Cf p. 214.
- 11. Genolier, T28: Steiner 1993, p. 69; Sézegnin, T181, T511 et T697: Privati 1983, p. 34; Curtil-sous-Burnand: Ajot 1985, fig. 32 p. 37.
- 12. Cf. par ex. la tombe T94, qui contenait plusieurs deniers de Pépin le Bref : Kaenel/Crotti 1993, fig. 29 et 32, pp. 40 et 42; Fabre/Mariéthoz/Steiner 1997, pp. 50-51, fig. 13.
- 13. Sur l'organisation des nécropoles en concessions, cf. Urlacher/Passard/Manfredi-Gizard 1998, pp. 47-53, avec litt.; cf. *infra* p. 309.